



# L'Apprentissage

LA MEILLEURE VOIE  
POUR TROUVER  
UN EMPLOI



## AAP PRÉPA-APPRENTISSAGE

# PROPOSITION MISSIONS LOCALES DE CORSE POUR LE CONSORTIUM CFA / CCI





## LES MISSIONS LOCALES PIVOT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 450 Missions Locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, chaque année, plus d'un million de jeunes est accompagné par les Missions Locales qui constituent le 1er réseau national d'insertion des jeunes.

### ● ● Un acteur des politiques de la jeunesse associant l'État, les Collectivités locales et les acteurs du territoire

Les Missions Locales ont un statut associatif et les Présidents de leurs conseils d'administration sont toujours des élus des Collectivités locales.

Elles fédèrent au sein de leurs instances associatives les élus des Collectivités territoriales, les services de l'État, Pôle emploi, les partenaires économiques et sociaux et le monde associatif.

Les Missions Locales sont une forme de mise en commun de moyens entre l'État et les Collectivités locales. Ainsi, le financement des Missions Locales se répartit entre : l'État, les communes et établissements publics de coopération intercommunale, les Régions et les Départements.

Les Missions Locales ont un rôle central pour l'élaboration et le pilotage des projets territoriaux d'insertion des jeunes, en partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques, politiques, publics et associatifs de leurs territoires. Elles permettent l'adaptation territoriale et décentralisée des politiques et des dispositifs d'insertion en faveur des jeunes.

### ● ● Un accompagnement au service de l'accès des jeunes à l'autonomie

Depuis 1982, les Missions locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes. Leur accompagnement s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour l'accès aux droits et à l'autonomie.

### ● ● Le métier des Missions Locales : une intervention globale au service des jeunes en réseau avec les partenaires locaux

La force des Missions Locales est l'ancrage dans la réalité économique et sociale des territoires, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi des jeunes. Les Missions Locales sont à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes et repèrent sur leur territoire les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre, en fonction du bassin d'emploi et des entreprises du territoire dont les Missions Locales ont une connaissance approfondie.

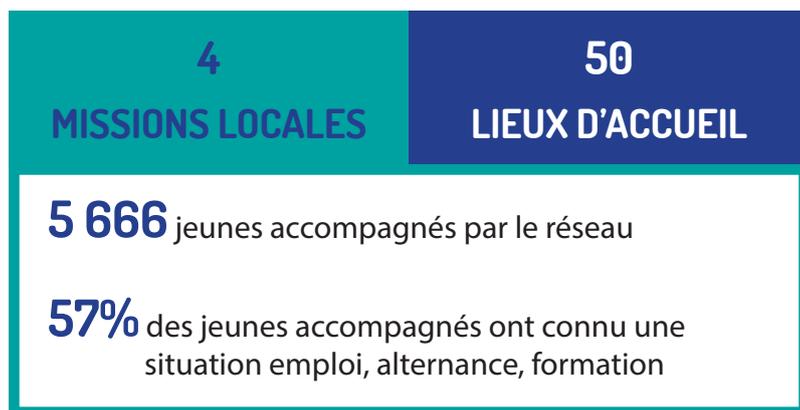


## ● ● Les Missions Locales de Corse

L'accueil de proximité est primordial pour les Missions Locales.

Les jeunes se rendent à la Mission locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou un premier entretien avec un conseiller.

## MISSIONS LOCALES DE CORSE - 2018



## ● ● L'organisation régionale du réseau

Une Association Régionale des Missions Locales, présidée par un élu, également président de Mission Locale, est constituée dans chaque région. Représentant les Missions Locales, elle est l'interlocutrice régionale des services de l'État et de de la Collectivité de Corse et de l'ensemble des acteurs économiques, institutionnels et sociaux au plan régional.

Elle participe à l'élaboration et au suivi des programmes régionaux d'animation. Elle est représentée au sein des instances de l'Union nationale des Missions Locales (UNML). Un programme régional d'animation des Missions Locales vise à favoriser la coopération et la négociation entre leurs partenaires ainsi que leur mise en réseau, dans une perspective d'amélioration de l'offre de service des structures du territoire régional.

Ce programme peut être piloté et cofinancé par les services de l'État, la Collectivité de Corse. En Corse l'ARML existe depuis 2004 et elle est composée de 5 salariés.

## ● ● Un système d'information national IMILO Déjà existant et entièrement financé

IMilo outille le conseiller mission locale au quotidien. IMilo est un outil d'interaction entre les professionnels de la Mission Locale et leur écosystème : services de l'État, collectivités, organismes publics, partenaires, employeurs, parrains...

Le système d'information permet à chaque conseiller de piloter une solution, interopérable et ouverte. Avec une maîtrise de la confidentialité garantie.

IMilo dispose aussi d'un outil d'aide à la décision de requête qui permet d'établir des tableaux de suivi sur tous les dispositifs mis en place et de la dématérialisation des procédures afin de remplacer en un seul clic, l'envoi par courrier de multiples documents.

## 6 ANS D'EXPÉRIENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'APPRENTISSAGE ET LA SÉCURISATION DE LEUR PARCOURS

L'offre de service des Missions Locales de Corse dans l'accompagnement vers et dans l'apprentissage est bien distincte de l'offre dispensée aux autres jeunes avec des référents et des moyens dédiés.

- ● Depuis 2013, une mission d'accompagnement vers l'apprentissage des jeunes est confiée par la Collectivité de Corse au réseau des missions afin de dynamiser l'apprentissage en région Corse

Chaque mission locale dédie un équivalent temps plein (4 au total) au programme de développement de l'apprentissage en vue d'y accomplir les missions définies ci-dessous :

### En direction des entreprises :

- Prospecter et identifier les entreprises susceptibles d'accueillir un apprenti,
- Informer les entreprises de manière globale sur le dispositif apprentissage,
- Rappeler les mesures incitatives,
- Inciter à recruter un apprenti,
- Accompagner l'entreprise dans les démarches administratives afin de favoriser la signature de contrat d'apprentissage,
- Proposer les CV des jeunes accompagnés aux entreprises en phase de recrutement,
- Mettre en relation les jeunes et l'entreprise afin de faciliter la signature du contrat d'apprentissage.

### En direction des jeunes :

- Identifier les jeunes susceptibles d'entrer en apprentissage (sur la base notamment des fichiers de la structure),
- Sensibiliser les jeunes à l'intérêt du dispositif apprentissage,
- Mettre en relation les jeunes avec les entreprises,
- Suivre l'apprenti durant les 6 premiers mois de son contrat,
- Prévenir les ruptures : actions de médiation entre employeurs et apprentis en cas de difficultés,
- Accompagner les apprentis en situation de rupture de contrat vers la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage.
- Mettre en relation l'entreprise et les jeunes en recherche afin de faciliter la signature du contrat d'apprentissage.

- ● Cette mission est complétée en 2016 par l'Etat avec le dispositif «réussite apprentissage».

Le parcours comprend trois phases consécutives sur une durée maximale d'accompagnement de 12 mois :  
Phase 1 / Le diagnostic approfondi : Diagnostic, évaluation des compétences et formalisation du projet

Phase 2 / L'accompagnement vers l'apprentissage : Grâce à l'acquisition de compétences, à la mobilisation d'aides matérielles et à l'appui à la recherche de contrat

Phase 3 / L'accompagnement pendant le début du contrat, afin de prévenir les ruptures de contrat.

- En 2017, la Collectivité de Corse renforce le suivi des jeunes en apprentissage et accentuer la
- ● démarche initiée en 2013 en intensifiant le rôle des développeurs d'apprentissage

L'action est donc renforcée sur 3 nouveaux axes :

- Axe 1 : un accompagnement tout au long du processus de formation,
- Axe 2 : un accompagnement renforcé 5 mois avant la sortie de formation,
- Axe 3 : un accompagnement spécifique dans le cas d'une rupture du contrat d'apprentissage.

### **1/ Un accompagnement tout au long du processus de formation :**

Les missions locales accompagnent les jeunes bien au-delà des 6 mois de suivi. Elles suivent l'apprenti en entreprise et en centre de formation pendant toute la durée de son cursus qui peut aller jusqu'à 3 ans selon la qualification visée (pour les jeunes en demande d'accompagnement).

Ce suivi permet à l'apprenti de mieux s'adapter aux contraintes de sa formation, de limiter les risques de rupture de contrat d'apprentissage, de faciliter son insertion de manière durable après la fin de sa formation.

Pour les développeurs Mission locale cela implique :

- De travailler avec les entreprises pour augmenter les chances du jeune de trouver un contrat d'apprentissage,
- De faire des visites régulières en entreprise et en CFA,
- D'organiser des regroupements entre apprentis.

Pour les CFA cela implique :

- De faciliter le travail des développeurs dans l'enceinte des établissements (mise en place de permanences ...),
- D'échanger avec les développeurs et les apprentis sur d'éventuelles difficultés.

Pour les apprentis cela permet :

- De se prêter à la démarche et accepter le soutien du développeur,
- De faire part au développeur des difficultés rencontrées dans le cadre de leur formation,
- De faire part au développeur des difficultés rencontrées sur le plan social et éventuellement personnel.

### **2/ Un accompagnement renforcé 5 mois avant la fin du contrat d'apprentissage**

Le suivi du jeune est renforcé afin de préparer la sortie du dispositif en augmentant ses chances de trouver un emploi durable.

Dans ce cadre deux scénarii peuvent être envisagés :

- L'apprenti est maintenu en emploi dans l'entreprise dans laquelle il a fait son apprentissage,
- L'entreprise ne recrute pas le jeune et celui-ci se retrouve sur le marché de l'emploi.

Dans la première hypothèse, le développeur mission locale continue l'accompagnement durant 3 mois afin de sécuriser l'intégration dans l'emploi.

Dans la 2ème hypothèse, le développeur mission locale :

- Fait jouer les partenariats avec les entreprises, et notamment les entreprises d'intérim qui dans ce cas pourraient être employeurs,
- Prépare le jeune à la recherche d'un contrat de travail,
- Travaille avec le jeune à renforcer son employabilité.

### 3/ Un accompagnement dans le cas d'une rupture du contrat d'apprentissage

Le développeur mission locale réagit immédiatement, dès la rupture du contrat d'apprentissage, et déclencher un soutien adapté.

Pour cela il :

- Identifie la cause et la problématique de la rupture,
- Rencontre les parties soit, l'apprenti - le CFA - l'entreprise,
- Propose des solutions de remédiation.

En l'absence de solution envisageable, le développeur recherche une solution adaptée au besoin du jeune.

Cette solution peut être :

- Un nouveau contrat d'apprentissage,
- Un retour en formation continue,
- Un emploi.

L'expérience depuis 2013 avec la Collectivité de Corse (Programme de développement de l'apprentissage et Réussite Apprentissage) est renforcée par l'expérience des Missions Locales de Corse sur la mise en place de la Garantie Jeunes depuis 2015 à travers toutes les prestations et ateliers développés, aujourd'hui en faveur des futurs apprentis et adaptés à l'Apprentissage.

## BILAN

### ● ● L'accompagnement vers l'apprentissage

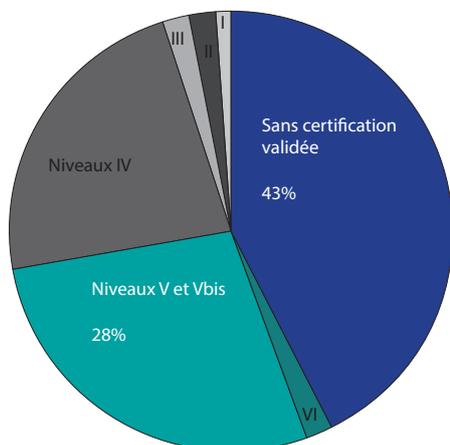
**2 652 jeunes  
accompagnés**

Depuis 2013, 2 652 jeunes (de 500 à 700 jeunes accompagnés par an au niveau régional) ont été accompagnés vers l'apprentissage (tout dispositif d'accompagnement confondu).

**95% ont démarré  
un contrat**

2 541 jeunes (entre 500 et 650 jeunes par an) ont connu au moins une situation apprentissage depuis 2013, soit 95% des jeunes accompagnés vers l'apprentissage par le réseau.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
<b>PDA</b>	7	533	382	344	109			<b>1307</b>
<b>PDA Phase 1</b>	2	33	27	77	506	464	138	<b>1196</b>
<b>Réussite Apprentissage - Phase 1</b>				493				<b>493</b>
<b>Réussite Apprentissage - Phase 2</b>				403	8			<b>411</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>566</b>	<b>409</b>	<b>773</b>	<b>619</b>	<b>464</b>	<b>138</b>	<b>2652</b>



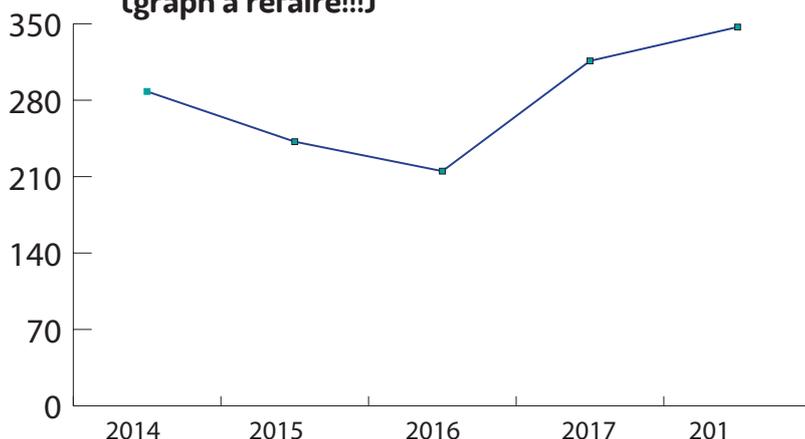
Sur le profil des jeunes accompagnés **1 938 jeunes** font partis du cœur de cible de l'appel à projet (sans certification validée jusqu'au niveau V validé).

**73% des jeunes sans certification validée ou niveau V**

**7 293** entreprises travaillent avec le réseau des missions locales de Corse.

Depuis 2014 : **5 736** Périodes de mise en situation en milieu professionnel ont été réalisées.

Les offres d'apprentissage collectées (graph à refaire!!!)



● ● L'accompagnement des jeunes dans l'apprentissage

**536** apprentis ont été accompagnés par les missions locales pendant leur contrat.

**3612** entretiens individuels ont été réalisés par les conseillers en charge du suivi.

**782** contacts avec les employeurs ont été réalisés pour le suivi des jeunes en apprentissage.

Les sorties (graphique à faire)

306 jeunes ont terminé leurs contrats d'apprentissage en 2018.

25% ont été pérennisés dans leur entreprise d'accueil.

31% sont toujours en accompagnement mission locale.

14% ont trouvé un emploi dans une autre entreprise

13% de ruptures du fait du jeune

6% de rupture du fait de l'employeur

● ● Bilan qualitatif

Il y a des permanences de Missions Locales dans tous les CFA de Corse et sur tous les bassins d'emploi. Le partenariat CFA/Mission Locale fonctionne bien partout.

Les Missions Locales participent à tous les événements partenaires autour de l'apprentissage.

Les échanges avec les partenaires facilitent le suivi des jeunes ; ils permettent de lever les obstacles de toutes

natures qui risquent de mettre en péril le bon déroulement du contrat, (ML/centres de formation , psychologue ML , Cap emploi, centre d'hébergement, Association ALIS, éducateurs, services sociaux.....).

L'accompagnement des entreprises et des jeunes dès le début de la relation est une réelle plus-value pour l'entreprise qui identifie un interlocuteur unique référent.

Mobiliser des périodes en entreprise pour inciter le recrutement et éviter les ruptures de contrats.

### **Les freins identifiés :**

Les jeunes de moins de 16 ans en apprentissage ne peuvent pas prétendre à l'offre de services de la Mission Locale.

Le nombre de jeunes étant dans cette situation sera plus important chaque année.

Sur les aides sollicitées pour les jeunes dans le cadre du Fonds Social apprentissage :

Les principales aides délivrées sont pour le permis B et la mobilité sur l'ensemble des missions locales.

Les aides « hébergement » sont aussi sollicitées ressortent particulièrement dans 3 missions locales.

Sur les freins à l'apprentissage : la mobilité et le logement ressortent dans tous les bassins d'emplois assez fortement.

Le principal frein identifié par les missions locales est la mobilité. Le logement partagé par 3 missions locales sur 4. Les problèmes sociaux ressortent principalement dans une seule mission locale.

La mauvaise représentation des métiers ou de la mesure ne ressort qu'une seule fois.

Beaucoup d'offres en apprentissage restent non pourvues.



**NOTRE PROJET POUR LA CORSE**



Description détaillée de l'action proposée /Acteurs / lieux/ moyens pressentis / ressources mobilisées

Parcours personnalisé et adapté en fonction du profil de chaque jeune.

Etapes	Modalités Parcours de « Développement de l'Apprentissage »	Acteurs	Lieux	Moyens humains pressentis	Moyens techniques / ressources mobilisées
<p><b>1/ Reper'apprentissage.</b></p> <p>Aller vers...</p>	<p>Le repérage des jeunes est assuré par les Missions Locales, ces dernières interviennent sur l'ensemble de la région : 50 points d'accueil répartis sur tout le territoire.</p> <p>Des réunions d'information sont mises en œuvre sur le territoire auprès des jeunes par le(s) conseiller (s) de chaque Mission Locale.</p> <p>Les informations sont réalisées auprès des acteurs du territoire, au sein d'instance ou de forum.</p> <p>Mobilisation des acteurs des territoires (centres sociaux, services sociaux, mairies, communauté de communes, associations...).</p> <p>Repérage pro-actif par les conseillers de la mission locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions pour aller vers les jeunes dans les quartiers et villages (maires, asso de quartier/ asso de village)</li> <li>• Journées régionales portes ouvertes</li> <li>• Campagne de com ciblée sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des structures</li> <li>• Vidéo promotionnelle</li> <li>• Intervention lors des JDC</li> <li>• Intervention en prévention du décrochage scolaire (projet de loi « obligation de formation »)</li> <li>• Informations collectives avec Pôle emploi</li> <li>• Permanences et antennes sur toute la Corse</li> <li>• Médiateur social / Service Civique / jeunes ambassadeurs de la ML</li> <li>• Évènementiel culturel / sportif</li> <li>• Évènementiel « apprentissage »</li> <li>• Liens forts avec les élus des missions locales</li> <li>• Réunion dans les mairies et communautés de communes</li> </ul> <p>Signature du PACEA pour mise en acte du plan d'actions personnalisé (phases)</p> <p>Réalisation d'un diagnostic renforcé par les conseillers pour connaître la situation des jeunes et fixer les étapes d'accompagnement personnalisé (en entretien individuel).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une évaluation des compétences déjà acquises, dont les savoir-faire et savoir-être ;</li> </ul>	<p>Mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire Mission Locale / Référent Réseau sociaux / Chargé d'accueil / Référent Apprentissage</p> <p>Les partenaires locaux</p> <p>Repérage par les centres de formation apprentis ??</p>	<p>Antennes et permanences de la Mission Locale pour les informations collectives et entretiens individuels</p>	<p>Référent Apprentissage : XXX ETP</p>	<p>Déplacements des équipes et du référent Apprentissage sur les sites de la Mission locale et chez les partenaires.</p> <p>Communication sur les réseaux sociaux</p>
<p><b>2/Remob' apprentissage</b></p> <p>Agir pour ...</p>	<p>Identifier ses compétences, ses capacités, développer ses prérequis relationnels.</p> <p>Des ateliers Mission Locale permettent un travail sur l'estime et la confiance en soi:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Atelier « prendre confiance en soi » : Identification des compétences fortes et « soft skills ».</b></li> </ul> <p>Sur les bases de l'atelier "Compétences" en mission locale les jeunes sont accompagnés pour identifier leurs compétences transférables dans le monde professionnel. Puis un psychologue clinicien anime la deuxième étape de cet atelier afin de travailler avec les jeunes sur</p>	<p><u>Prestation internalisée</u> :</p> <p>Conseiller ML Equipe ML <b>ou</b> <u>Prestation externalisée en ML</u> :</p> <p>Prestataires de services Chef d'entreprises</p>	<p>Locaux Mission Locale sur antenne et permanence</p>	<p>Référent ML : xxxxx ETP + Prestations externes</p>	<p><u>Prestations externes</u> : psychologue clinicien, serious game, coach théâtre, réseau d'entreprises</p>



Etapas	Modalités Parcours de « Développement de l'Apprentissage »	Acteurs	Lieux	Moyens humains pressentis	Moyens techniques / ressources mobilisées
	<p>l'estime et la confiance en soi mais également sur leurs traits de caractère qu'ils pourront ensuite valoriser.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Atelier coach théâtre, jeux de rôle, posture, éloquence</b> : les jeunes sont "coachés" par un professionnel du théâtre pour travailler la diction, l'expression, apprendre à gérer le stress et adopter la bonne posture.</li> <li>• <b>Atelier simulation entretien d'embauche</b> : chaque jeune fera une simulation d'entretien d'embauche avec un chef d'entreprise.</li> </ul>				
<p>3/Découv' apprentissage</p> <p>Construire avec....</p>	<p>Découverte des métiers, définition et de formalisation du projet</p> <p>Des ateliers Mission Locale ou centre de Formation permettront la consolidation du projet professionnel du jeune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de présentation de l'apprentissage</li> <li>• Atelier découverte des métiers</li> <li>• PMSMP (découvrir un métier/ un secteur et confirmer son projet pro)</li> <li>• Atelier déclic pour l'action de l'AFPA</li> <li>• Programme régional de Formation de la Collectivité de Corse</li> <li>• Participation/organisation aux actions, forum, événements du territoire.</li> <li>• Participation aux journées portes ouvertes du territoire, aux olympiades des métiers, aux mercredis de l'Apprentissage.</li> </ul>	<p><u>Prestation internalisée</u> : Equipe ML <b>ou</b> <u>Prestation externalisée</u> : CFA /Organisme de formation AFPA, réseaux d'entreprises</p>	<p>Locaux Mission Locale sur antenne et permanence</p> <p>Locaux des CFA, centres de formation</p>	<p>Référent ML : xxxxx ETP + Prestations externes</p>	<p><u>Prestations externes</u> : psychologue clinicien, serious game, coach théâtre, réseau d'entreprises</p>
<p>4/Activ'apprentissage</p> <p>Faire avec...</p>	<p>Afin de sécuriser au mieux l'entrée envisagée en Apprentissage, l'immersion en entreprise (PMSMP) et les ateliers dédiés, permettront de consolider des prérequis relationnels et la connaissance du jeune concernant l'environnement de l'entreprise.</p> <p>Des ateliers individualisés, <u>services associés</u> ou en interne, concernant des besoins identifiés : logement, mobilité, santé, citoyenneté, pourront être mis en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic mobilité par les conseillers mobilité jeunes du réseau MOBIN Corsica</li> <li>• Sécurisation Financière des parcours pour l'hébergement et la mobilité</li> <li>• Bilan santé</li> <li>• coaching CV</li> <li>• Atelier TRE (le numérique au service de la recherche d'emploi)</li> <li>• PMSMP (initier une démarche de recrutement)</li> <li>• Tournage des pitchs vidéos</li> <li>• Recherche d'employeurs / prospection / mutualisation des offres avec les CFA</li> <li>• Intermédiation avec les consulaires et les CFA</li> </ul>	<p><u>Prestation internalisée</u> : Equipe ML <b>ou</b> <u>Prestation externalisée</u> : Audiovisuel, partenaires santé du réseau des ML, Partenaires de la mobilité inclusive CFA /Organisme de formation</p>	<p>Locaux Mission Locale sur antenne et permanence</p> <p>Locaux des CFA, centres de formation</p>	<p>Référent ML : xxxxx ETP + Prestations externes</p>	<p><u>Prestations externes</u> partenaires locaux sur les services associés : santé, mobilité, pitchs vidéos</p> <p>Accompagnement à la mobilité pour les jeunes, mobilisation du Fonds Social Apprentissage</p>



Etapas	Modalités Parcours de « Développement de l'Apprentissage »	Acteurs	Lieux	Moyens humains pressentis	Moyens techniques / ressources mobilisées
<p>5/Prepa' apprentissage</p> <p>Préparer pour...</p>	<p>Immersion dans la confrontation entre représentation d'un métier et la réalité de son exercice. La rencontre avec les parties prenantes de son futur parcours de formation permet de contextualiser une formation et saisir le fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de présentation de l'apprentissage</li> <li>• Atelier de présentation du CFA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La vie au CFA</li> <li>- Les métiers du CFA : Immersion en CFA (plateaux techniques)</li> <li>- Le cursus pédagogique</li> <li>- Évaluation du niveau du jeune (tests)</li> <li>- Remise à niveau individuelle</li> <li>- Les 1ers gestes professionnels</li> <li>- Workshop proposés par le CFA</li> <li>- Stage en entreprise 15 jours ou +</li> <li>- Pré entretien pédagogique (avec les ML)</li> </ul> </li> <li>• Semaine d'immersion en entreprise</li> <li>• Semaine d'immersion en CFA</li> <li>• Utilisation de plateaux techniques existants sur le territoire</li> <li>• Rencontre avec les futurs maîtres d'apprentissage et apprentis.</li> </ul>	<p><u>Prestation internalisée</u> :</p> <p>Equipe CFA</p>	<p>Locaux des CFA, centres de formation</p>	<p>Référent : xxxxx ETP + Prestations externes</p>	<p><u>Prestations externes</u></p>
<p>6/Démarr' apprentissage</p> <p>Être acteur...</p>	<p>L'objectif est d'agir au plus près des jeunes et de leur assurer un accompagnement au début du contrat jusqu'à la sécurisation du parcours tant pour le jeune que pour l'employeur et dans l'accès à l'autonomie professionnelle et sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en relation avec l'employeur</li> <li>• Accompagnement du traitement administratif du dossier d'embauche</li> <li>• Visites régulières en entreprise du jeune en apprentissage avec points d'étape obligatoires</li> <li>• Lien avec le maître d'apprentissage</li> <li>• Médiation jeune/employeur</li> <li>• Médiation jeune/CFA</li> <li>• Sécurisation du parcours en mobilisant le Fonds Social Apprentissage : pérennisation, poursuite de formation sur niveau supérieur, recherche de contrat post-apprentissage</li> <li>• Continuité de service notamment pour les contrats signés en période estivale : la mission locale est l'interlocuteur lors des fermetures des CFA pour garantir les médiations nécessaires.</li> </ul>	<p>Référent apprentissage ML et Référent CFA</p>	<p>Locaux Mission Locale sur antenne et permanence CFA Entreprises</p>	<p>Référent Apprentissage ML et CFA : XXX ETP</p>	<p><u>Déplacements</u> des équipes et du référent Apprentissage sur les sites de la Mission locale auprès des CFA et Entreprises</p>